

# Plan de Prévention des Risques Naturels Commune de Bourg d'Oisans

## CARTE DES ALEAS

Aleas avec prise en compte des effets des ouvrages de protections

	Faible	Moyen	Fort
<b>Inondations</b>			
Crues rapides des rivières (lits mineurs du Vénéon, de la Romanche, de l'Eau d'Ollès)	M1	M2	M3
Inondation en pied de versant	I1	I2	I3
Crues torrentielles	T1	T2	T3
Ruissellement / ravinement	V1	V2	V3
<b>Mouvements de terrain</b>			
Glissements de terrain	G1	G2	G3
Chutes de pierres et de blocs	P1	P2	P3
<b>Avalanches</b>			
Se reporter aux cartes séparées			

Aleas sans dimension, cartonné à la plaine de Bourg d'Oisans. Il correspond aux zones drainées de l'ancien lac de l'Oisans. Aleas faibles de manière générale au sein de la zone affectée, mais sans présence certaine en tout point. Localement, des hauteurs d'eau importantes peuvent s'accumuler dans les creux topographiques.

En cas de superposition de phénomènes, c'est celui qui dispose de l'alea le plus fort qui est représenté. Les autres sont indiqués dans l'échelle.

**Zones avec suppression de l'alea (se reporter au rapport de présentation) :**

- PO : Suppression d'un alea de chute de blocs en arrière d'un merton de protection.
- TO : Suppression d'un alea historique de crues/débordement torrentiel.

**Zone avec effet de protection d'un ouvrage (pour l'évaluation de l'alea résiduel, se reporter au rapport de présentation)**

Limites communales  
Batiments (DGPFP)

Réalisation : RTM 38  
Edition : RTM 38 (06/12/2022)

Dossier approbation  
Version 5

Echelle : 1/10 000

0 125 250 500 Mètres

